LE POÈTE-CHANSONNIER
Emile HORNEZ

IL AURA SON MONUMENT
IL VIVRA DANS NOTRE SOUVENIR

Ce n'est pas sans une grande et douce émotion que j'apprends, il y a de cela quelques semaines, qu'un comité s'était fondé pour commémorer comme il convenait que cela fût, la mémoire du poète chansonnier Emile Hornez.

J'ai toujours beaucoup aimé le talent sincère et malicieux de ce brave homme, au clair bon sens, que sa douce philosophie incite, un jour, à prononcer cette phrase si caractéristique, de sa mentalité : « Je chante pour cette classe de braves gens que l'intolérance ne domine pas ».

« Hornez, dit un de ses historiens, était un homme sensible, aimable, naturellement disposé à se rendre utile et à rendre service au point d'en être dupe et de le savoir d'avance ».

« Il était grand et fort, nous précise un autre de ses amis, toujours souriant, l'air franc et bon. Visage ouvert, barbe à la Gambetta ».

Les deux portraits se complètent, ce qu'ils ne disent pas, insuffisamment du moins, le poète va nous le dire lui-même. Ecoutez sa première chanson :

Oui, peuple, je suis de ta race,
Et, jamais, quoiqu'on fasse,
Jamais mon cœur n'enviera rien
Que d'aimer le vrai et le bien.

Je suis enfant du peuple, au peuple mes chansons.

Oui, E. Hornez est un enfant du peuple. Il en a toute la bonté profonde, et sous son humble mise, bat un excellent cœur. Du peuple, il a toute la malice goguenarde, un peu frondeuse. Sa chanson a une allure de grâce et de joie toute particulière, sa pensée vive et hardie va droit au but et sa phrase ensoleillée de clarté se pénètre à l'occasion, de sensibilité émue.

En somme, il est vraiment français, et de ton et d'esprit; pour tout dire, plus que Desrousseaux, il s'apparente à ces exquis chansonniers enjoués et malicieusement satiriques que vit fleurir le XVIIIe siècle. Il est leur petit-fils, et le fils de Béranger aussi.

Tout comme ce dernier, E. Hornez semble considérer que la chanson a tout un rôle social à remplir, et que ce rôle est un rôle de douce consolation et de bonté aimable.

LA VIE DU POÈTE CHANSONNIER

Ce fut une existence toute simple que celle d'E. Hornez, vie remplie par le labeur d'une part, par la bonté, l'art et la chanson, d'autre part.

Le chansonnier naquit à Lille, le 2 février 1840, au numéro 65 de la rue des Ponts-de-Comines, d'une famille de modestes petits commerçants, remplissant l'état de marchands d'ameublement.

A 20 ans, le jeune homme est employé au « Conditionnement des Laines et Cotons de Roubaix ».

A 27 ans, il part à Rouen, où on lui offre une petite situation. Revient à Roubaix à 24 ans, pour se marier. Après diverses pérégrinations, Hornez perdait sa femme en 1874 et revenait habiter Lille, sa ville natale, avec ses trois enfants.

Il ne devait plus nous quitter !...

Telle est, dans ses grandes lignes, cette vie si simple, si laborieuse et si douce à la fois. Elle peut servir de modèle à beaucoup.

Le 9 janvier 1909, Emile Hornez s'éteignit après une longue et douloureuse maladie qui ne lui avait rien enlevé pourtant de sa douce philosophie.

En son avant dernière année, n'écrivait-il pas ces vers caractéristiques, qui se trouvent être en quelque sorte, son testament :

J'ai chanté. Ma plume s'arrête.
Nadaud et Desrousseaux, là-bas,
Souriants, me tendent les bras.
Et me disent : Quand tu voudras !
Viens, parmi nous ta place est prête.

L'ULTIME HOMMAGE

Aujourd'hui, les amis du poète et la ville de Lille s'apprêtent à faire revivre dans le pierre et le bronze le souvenir de celui qui fut un des meilleurs d'entre nous. Un de ceux qui honorèrent le plus leur ville natale.

C'est un hommage auquel tous les Lillois doivent s'associer.

Gloire à Emile Hornez !... Nous vous dirons prochainement le mérite de celui qui fit revivre le vieil air local « Vive les Saint-Sauveur, ma mère... »; pour l'instant, limités par la place, bornons-nous à proclamer bien haut le très grand talent du délicieux poète chansonnier qui écrivit un jour cette chose magnifique :

En vain le sort à la rigueur étroite
Vient m'accabler de longs et mauvais jours,
Ma conscience est une ligne droite
Qui vers le bien me dirigera toujours.

Emile Hornez était un grand et noble cœur en même temps qu'un poète et un chansonnier de talent.

Que la douce mémoire du doux philosophe reste à jamais vivace parmi nous.

V. B.

LES ROIS DU VOLANT

La voiture automobile de MM. L. Pinchon et Compagnie, 6, rue de Rocroix, débouchait de la rue Ban de Wedde pour entrer rue de Paris, lorsqu'elle renversa le jeune Vercruys, 8 ans.

Le garçonnet est la jambe jambe gauche fracturée et reçut en outre une violente commotion cérébrale.

Après avoir reçu les soins du docteur Verhaege le petit blessé fut transporté au domicile de ses parents, 149, rue de Paris. Son état est assez grave.

UN FAMEUX COUP DE TAMPON

Mercredi, la locomotive du train 1515, partant de Lille à 16 heures 49 pour Hirson, venait s'atteler au convoi stationnant en gare. Le mécanicien ne put arrêter à temps sa machine et celle-ci cassa les wagons d'un solide coup de tampon. De fait plusieurs voyageurs précipités les uns sur les autres jusqu'à contre les parois de leur compartiment furent contusionnés, mais peu sérieusement.

La plus atteinte fut Mlle Roger, de Sarrepotrie, blessée au nez sans gravité.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal se réunira le 9 juillet, à 6 heures du soir, à la Mairie, 39, rue de la Monnaie.

Nous apprenons que la Fabrique de Chaussures **V. VANDERTENNE père et Cie**, 295, boulevard Gambetta, Tourcoing, ouvrira le 5 juillet une Maison de Vente à **LILLE, 30, rue des Arts**, où elle aura à la disposition de ses clients de gros tous les articles de sa fabrication. 12428.

RESPECTONS LES PETITS OISEAUX

On nous communique : « Le Maire de Lille appelle à ses concitoyens que l'abondance des insectes constatée sur tous les points du territoire est due en grande partie à la destruction inconsidérée des oiseaux insectivores.

La disparition de ces oiseaux résulte principalement du dénichage et des instructions qui leur ont été données aux agents compétents pour la répression énergique ; à ce sujet il est rappelé que les pères, mères, tuteurs ou maîtres sont civilement responsables des infractions à la loi du 3 mai 1844 commises par leurs enfants mineurs, pupilles ou domestiques demeurant avec eux.

Il est de l'intérêt de la population que les oiseaux insectivores soient efficacement protégés ; aucun des procédés employés en effet, par l'homme dans sa lutte contre les insectes nuisibles à l'agriculture ne peut remplacer l'aide si efficace fournie par les oiseaux qui, au moment de la nidification, consomment des quantités énormes d'insectes pour nourrir leurs couvées ? »

SOCIETE CANINE LILLOISE

Nous rappelons aux amateurs que la Société Canine Lilloise organise pour le 4 juillet son exposition de chiens bergers Malinois, MM. Dupuis et Jacques Lefèvre jugeront cette race si intéressante. Nombreux sont les amateurs qui ont fait inscrire leur chien.

Dimanche 11 juillet clôture de l'Exposition de la Société Canine Lilloise par le jugement des terriers, fox-terriers, griffons d'écurie, ariégeois, bouledogues de toute race.

Pour tous renseignements et inscriptions, s'adresser à M. A. Delaeyer, 17, Boulevard Montebello, 17, Lille.

FANTAISIE DE NATURALISTE

La montre est un petit animal à sang froid qui vit dans une coquille et dont le ventre est blanc. Jadis, cette coquille était volumineuse comme celle d'un escargot ; maintenant, elle est aussi plate que celle d'une huître. On la rencontre, d'ailleurs, par bancs, à la devanture des horlogers.

La montre est un animal domestique qui peut être classé parmi les parasites. Elle vit, en effet, de préférence, sur l'homme et la femme. Cependant elle s'échapperait volontiers si l'on ne prenait soin de la tenir en laisse, de la fixer à son poignet ou de l'attacher à son vêtement par une chaîne.

Quand, malgré ses précautions, la montre disparaît, c'est au clou qu'on la retrouve. Elle y séjourne plus ou moins longtemps, plongée dans une profonde léthargie. Au reste, elle possède un tempérament lymphatique et il faut, sans cesse, la remonter, pour lui éviter des crises de paresse ou de neurasthénie.

Elle a toujours la fièvre que révèle son pouls brusque et rapide.

La montre est un des animaux qui ont le plus de dents.

Ces dents, disposées en rond, lui permettent de mastiquer le temps, sans arrêt, comme un Américain qui mâcherait du chewing-gum jour et nuit.

La montre ne mange, d'ailleurs, pas autre chose que le temps.

Elle ne boit que de l'huile, par petite quantité et à de longs intervalles.

C'est un animal plus sobre que le chameau, mais d'une nature très délicate et qui ne supporte pas les bains de mer ni d'eau douce.

Quand ses organes internes sont malades, la montre doit subir une dangereuse opération chirurgicale qui lui rend souvent la santé, mais dont parfois elle ne se relève pas.

En France, on en rencontre une espèce particulière, portant le mot Lip, marqué sur le ventre. Ce sont des animaux savants, ayant subi un dressage spécial et sachant compter, sans erreur, les 86.400 secondes qui composent une journée de 24 heures. Ce résultat remarquable permet de dire que la montre est la plus belle conquête de l'homme, après le cheval et la femme, naturellement.

FETE D'OUVERTURE A L'ECOLE de NATATION

Dimanche prochain, 4 juillet, à 13 h. 30, aura lieu à l'école de natation, rue de la Digue, coin du Quai Vauban, une fête nautique organisée par la Municipalité, sous la présidence de MM. Goudin, adjoint au Maire et M. le chef de bataillon Chevojon, de l'Etat-Major du 1er corps d'armée (Instruction physique).

PETITES NOUVELLES

A LA BOITE. — Agissant en vertu d'un mandat d'arrêt du 4e Conseil de guerre, la gendarmerie de Lille, a mis hier, en état d'arrestation, le nommé Hasge Julien, 38 ans, domicilié à Lille, 38, Boulevard Louis XVI. Hasge est inculpé de vol et de complicité.

IL FAUT PURGER. — Le nommé Jean Kekenbosch, 44 ans, journalier, demeurant rue Pline, cour Defaux, 6, a été appréhendé hier par la sûreté. Il doit purger une peine de 8 mois de prison pour escroquerie à laquelle la condamné la cour d'appel de Douai.

MALADROIT CYCLISTE. — Alors qu'elle traversait à midi et demi, la rue de la Monnaie, Mlle Madeleine Van den Borren, 15 ans, giletière, rue du Vieux-Faubourg, 29, a été renversée par le cycliste Alexis Coutignies, chauffeur, 15, rue d'Iéna. Mlle Van den Borren, fut blessée légèrement à la jambe gauche.

LES CARS TAMPONNENT. — En passant rue du Sec-Arembault, à 11 heures du matin, M. Ch. Senet, domicilié rue Félix Faure, à La Madeleine, a eu son auto tamponnée par un car B. Dégâts matériels.

Le même mésaventure est survenue à l'autocamion de M. Bort, de Mons-en-Barœul, rue des Manneliers. Cette fois ce fut un car A qui opéra. Même résultats.

LA VAGUE DE BAISSE ! — Les vidangeurs nous informent qu'ils prendront désormais 12 fr. au même cube, avec un maximum de 2 m. cubes.

AVIS ET COMMUNICATIONS

NOS ARTISTES. — Nous apprenons le nouveau succès obtenu par notre jeune concitoyen, M. Charles Leclercq, élève de M. R. Cassée, qui vient d'obtenir le deuxième prix avec félicitations, au concours de contrebasse du Conservatoire de Paris.

Ce beau résultat fait honneur au maître et à l'élève.

HORLOGERIE ET BIJOUTERIE. — La chambre syndicale de l'horlogerie et de la bijouterie du Nord de la France, invite tous les membres de la Corporation à assister à la grande réunion générale qui aura lieu dimanche 4 juillet, à 10 heures 30, au Bar de l'Echo du Nord, Grand'Place, Lille.

AVIS AUX CHOMEURS. — L'Office Départemental de Placement, 24, rue Brûle-Maison, à Lille, recherche des manœuvres et des terrassiers pour la Somme et le Pas-de-Calais.

Bons salaires. Logement et nourriture assurés.

DISTINCTION HONORIFIQUE. — Dans la liste des récompenses décernées à l'Hippodrome Lillois, dimanche dernier, M. Victor Rogier, a obtenu la médaille d'or de la Mutualité, en sa qualité de secrétaire-adjoint (depuis 28 ans), de la Société de Secours Mutuels des Voyageurs et Employés de Lille et du Nord de la France.

Notre compatriote, conseiller Prud'homme, employé (section du Commerce), est, en outre, titulaire de la Médaille d'Honneur du Travail, obtenue en 1913.

CONDITIONS DE VENTE DE LA NICOTINE. — La régie livre la nicotine sous les trois variétés suivantes :

1. Jus titrés ordinaires de tabacs. — 2. Jus titrés renforcés de tabacs. — 3. Extraits titrés de nicotine, qui s'emploient avec succès en horticulture et en médecine vétérinaire.

Les conditions de vente de ces produits sont insérées dans une notice dont il peut être pris connaissance, à la Préfecture (1re Division, 1er Bureau) et à la Direction des services agricoles, 2, rue Saint-Bernard.

Sociétés Diverses

SOCIETE DE GYMNASTIQUE ET D'INSTRUCTION MILITAIRE « PRO PATRIA ». — Le Comité invite tous ceux qui voudraient suivre les cours de la société, sous la direction de M. Jules Alleman, professeur d'éducation physique, à se prévaloir de se faire inscrire au siège, 7 bis, place Sébastopol.

Le Comité serait également reconnaissant à tous ceux qui pourraient envoyer des renseignements des membres tombés au champ d'honneur.

PROLETAIRES PREVOYANTS DE LA REGION DU NORD. — Le Conseil d'administration des Prolétaires prévoyants, société d'assurance de l'Avenir du Prolétariat, rappelle aux Comités que les demandes de remboursement, concernant les sociétaires disparus au cours des années 1914 à 1919 inclus, doivent parvenir au siège social, rue de Rivoli, 40, à Lille, avant le 1er septembre 1920. Passé cette date, les demandes ne pourront plus être examinées.

ÉTAT-CIVIL

Naissances. — Devillers Christian, rue Henri-Loyer, 10. — Leleu Gaston, rue Malesherbes, 13. — Van Helle Marcel, rue Magenta. — Desbetes Marie-Louise, rue Sainte-Catherine, 34. — Eichen Marie, place Sébastopol, 14. — Colliaert Jacqueline, rue de Lannoy, 6. Bacquet. — Leper Jeanne, rue d'Hambourdin, 62. — Martinache Marguerite, rue Ratisbonne, 52. — Bracefeter François, rue A.-Carrel, 19. — Deperle Charles, boulevard Montebello, 196. — Lemaire André, Place Vahanpaecker, 17.

Décès. — Constantin Marie, 24 ans 1/2, cél., rue Nicolas-Leblanc, 9. — Laisne Zélia, 20 ans 1/2, ép. de Maurice Lacroix, rue Newton, 26. — Noulart Auguste, 37 ans 1/2, ép. de Marie Kindts, avenue Sutin, 2. — Rass J.-Ble, 61 ans, ép. de Maria Bétéldeens, rue d'Emmerin, 4. — Francoise Marie, 52 ans 1/2, veuf de Irma Baudaert, rue de Denain, 19. — Michele Berine, 5 mois, rue Baudin, 6. — Pavent J. — Dethilleul Jules, 71 ans 1/2, ép. Adolphine Aldy, rue Saint-Sauveur, 20. — Quiart Elie, 67 ans, ép. de Marie Castyn, rue Saint-Eloi, 17. — Rousseau Alfred, 56 ans, veuf de Rosanda Longue, ville, boulevard Montebello, 195. — Facon Marie, 3 jours, rue Rabelais, 40. — Pelcat Georges, 46 ans 1/2, cél., quai de la Basse-Deûle, 16.

Théâtres Cinémas & Concerts

« LA LEGIA » A LILLE

C'est dimanche prochain, 4 juillet, à 4 heures du soir, qu'il nous sera donné d'entendre la célèbre chorale liégeoise que tous les chanteurs s'accordent à considérer comme la reine de ses rivales.

La perfection de ses exécutions est si grande, la fusion de ses voix est si complète, l'émotion que l'on ressent est si intense, que chacune de ses auditions est pour elle un triomphe.

Nos concitoyens auront certainement à cœur de faire un accueil chaleureux à nos voisins de Belgique en payoisant aux couleurs franco-belge, etc... venant en foule applaudir les incomparables chanteurs liégeois venus à Lille, apporter le concours de leur talent au service des mutilés de la guerre.

Palais d'Été
CONCERTS — ATTRACTIONS
Tous les Jours en Soirée, 8 h. 1/2
Dimanche et Jeudi, Matinée à 3 h. 1/2

Omnia Pathé
RUE ESQUERMOISE et RUE DE PAS
Tous les soirs, représentation à 8 h. — Tous les jours (sauf le vendredi), matinée à 4 h.

PRINTANIA
MATINÉE à 3^H — SOIRÉE à 8^H

ARRONDISSEMENT DE LILLE

MONS-EN-BARŒUL

UN POILU PEU COMMODE. — Plainte a été portée à la gendarmerie de Lille, par Mme Bouchery Philomène, 62 ans, domiciliée à Mons-en-Barœul et actuellement en traitement à l'hôpital Saint-Sauveur contre Buteau Arthur, 19 ans, soldat au 120e R. I. qui, étant en état d'ivresse voulut pénétrer de force dans le domicile des époux Bouchery.

C'est en s'opposant à son intrusion que la femme Bouchery reçut la blessure pour laquelle elle fut admise à l'hôpital.

LA MADELEINE

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL. — Le Conseil municipal se réunira à la mairie samedi, 3 juillet, à huit heures du soir.

BENEFICIAIRES DU PAIN A PRIX REDUIT. — A partir du vendredi 2 jusqu'au mardi 6 juillet inclus, distribution des tickets valables pour le mois de juillet.

Se présenter à la mairie, bureau 5, avec le livret de famille et la carte de ravitaillement.

HELLEMMES

LES RENTES DES TRAVAILLEURS. — M. Paul Saint-Léger, 51 ans, chaudronnier à l'atelier de la Compagnie du Chemin de fer, a été blessé à la main droite en retournant un chariot, dit forry. Il devra chômer pendant cinq jours.

HAUBOURDIN

UNION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS. — Tous les anciens combattants d'Haubourdin, désirant faire partie de l'U. N. O., en formation dans cette commune, sont invités à se rendre à la première assemblée générale qui aura lieu le samedi 3 juillet, à 18 heures 30, au château Vandenhaghen.

Le commandant Schaepelynck y exposera le but de cette société.

LE BUREAU D'ORGANISATION.

EMMERIN

ECRASE PAR UN CAMION. — Le jeune Ruysschaert Raymond, 7 ans, demeurant, à Emmerin, rue de la Sommer, était monté avec plusieurs camarades de son âge, sur un camion en marche, quand soudain il tomba malencontreusement, la tête sous la roue du véhicule.

La voiture lancée ne put s'arrêter, de sorte que le pauvre petit eut la tête horriblement fracassée. On le transporta à l'usine des Eaux d'Emmerin, et, prévint la famille avec tous les ménagements possibles.

PERENCHIES

LA FETE COMMUNALE. — La fête communale aura lieu cette année, comme autrefois, le 3e dimanche de juillet. Des emplacements seront mis gratuitement à la disposition des marchands forains.

SOCIETE DE SECOURS MUTUELS SAINT-MATHIEU. — Dimanche prochain, 4 juillet, à 4 heures très précises, salle de Ravitaillement, aura lieu une assemblée générale extraordinaire de la Société de Secours Mutuels Saint-Mathias.

Objet : Formation du bureau. — Questions diverses.

OSTRICOURT

DIVAGATION INTERDITE. — Les gendarmes de Pont-à-Marcq, ont mis en fourrière deux chiens rencontrés sans collier, qui seront abattus dans un délai de 48 heures si les propriétaires ne se font pas connaître.

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK

LA GORGUE

MALENCONTREUSE CHUTE. — Le veilleur de nuit Alfred Kinch, 57 ans, employé au camp anglais, a buté dans un amas de ferrailles en effectuant une ronde de nuit. Le veilleur est tombé de si malencontreuse façon qu'il s'est fracturé des côtes et fait en outre des contusions multiples. Il a dû être transporté à l'hôpital Saint-Sauveur de Lille.

La Vie Ouvrière

SYNDICATS

Dans l'Imprimerie

UN ORDRE DU JOUR DES GREVISTES

Hier matin, à l'heure habituelle, les grévistes ont tenu leur réunion.

Masson a donné connaissance, sans les commenter, des résultats des démarches faites par M. Boudin, inspecteur divisionnaire du travail.

Aussitôt, les grévistes ont protesté contre l'intransigeance patronale et ont voté, à l'unanimité et sans abstention, l'ordre du jour suivant :

« Les grévistes de la Cartonnerie de la Lys, réunis à la Bourse du Travail, sous la présidence de leur délégué, Louis Masson, secrétaire général;

» Après avoir pris connaissance des résultats négatifs des démarches faites par M. Boudin;

» Remercient bien sincèrement l'inspecteur divisionnaire du travail qui se dépense sans compter pour atténuer les différends entre patrons et ouvriers;

» En raison de l'esprit de conciliation qui les animait, les grévistes regrettent que l'intransigeance patronale ait empêché qu'un accord intervienne;

» Toujours plus résolus que jamais à obtenir satisfaction;

» Décident de continuer la lutte à outrance, afin de montrer aux patrons omnipotents qu'on ne se heurte pas en vain au bloc ouvrier;

» Se séparent aux cris mille fois répétés de : Vive la Grève! »

— Aujourd'hui, à 8 heures et demie, émargement des feuilles de secours. A 9 heures, Bourse du Travail, réunion hebdo.

Fédération Nationale du Bâtiment

UNION DES TRAVAILLEURS DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS
(SYNDICAT DES PEINTRES & VITRIERS)

Appel à la corporation

Camarades,

Les revendications comportant le nouveau barème de salaires présentées à la Chambre Syndicale patronale, depuis mars dernier jusqu'à ce jour, n'ont donné aucun résultat. Les patrons se sont montrés intransigeants et malgré les diverses entrevues où les discussions furent après. Toujours les entrepreneurs se refusèrent à donner quoi que ce soit, réservant leur acceptation après décision prise par les administrations.

A l'heure actuelle, nous sommes fixés; la commission interministérielle a homologué, dans le courant de mai dernier, le barème de 1919. Ce qui veut dire qu'aucune augmentation de salaire ne vous sera donnée. Pourtant, les produits de première nécessité, depuis huit mois, n'ont cessé d'augmenter malgré la vague de baisse préconisée par certaines presses (exemple : le charbon et bientôt le pain).

Vous ne pouvez rester dans cet état; vos salaires doivent dû subir le même hausse que les produits alimentaires et pourtant depuis novembre 1919, le minimum est toujours de 2 fr. 50, car il ne faut pas compter la prime de 0 fr. 15 à l'heure que par dérision certains patrons ont accordée à leurs ouvriers.

Après la lutte que nous avons menée sur l'ordre de la C. G. T., pour la nationalisation des services publics, camarades peintres et vitriers, il faut vous ressaisir; vous qui toujours furent à l'avant-garde et qui toujours montrèrent votre volonté. Souvenez-vous de nos anciennes luttes. Vous prouverez une fois de plus au patronat que vous êtes aussi énergiques que par le passé.

Il faut que vous arrêtiez à ce patronat arrogant les modestes revendications que vous avez formulées. Vous obtiendrez satisfaction, si vous vous serrez les coudes; si vous ralliez votre organisation, à qui vous ne devez pas l'oublier, vous êtes redevables des avantages conquis jusqu'à ce jour.

Allons, camarades peintres et vitriers, de l'énergie, de la confiance et la victoire est à vous.

Tous à la réunion générale qui aura lieu le dimanche 4 juillet, à 3 heures 30, salle de la Bourse du Travail, rue de Paris, pour les syndiqués et non syndiqués; des décisions sérieuses y seront prises. A vous de juger si les salaires actuels sont conformes avec le coût de la vie. En assistant à cette assemblée, vous démontrerez que vous voulez jouir d'un peu plus de bien être et que vous voulez récupérer une partie des bénéfices sur la fortune acquise par vos patrons. Comme eux, vous avez le droit à la vie; il n'est que juste que vous soyez rétribués pour la somme de travail que vous fournissez.

Pour les peintres et vitriers :
VERMELST J.
Pour le bâtiment :
VAILLANT E.

AUX OUVRIERS DE L'AMEUBLEMENT

Camarades,

Il est de toute utilité que vous assistiez à la réunion générale qui aura lieu, pour tous les ouvriers de l'ameublement, le lundi 5 juillet, à 6 heures du soir, au siège, rue de la Clef.

Les revendications que vous avez formulées et dont vos patrons ont reçu communication par deux lettres différentes, n'ont jusqu'à ce jour, abouti à aucun résultat; même mieux, ils se sont refusés à discuter avec vos délégués.

Vous ne pouvez rester dans cet état latent; ce serait prouver au patronat que vous vous désintéressez complètement de votre organisation syndicale et de ce fait, les avantages que vous avez obtenus, vous seraient bien vite ravis.

Toujours les salaires des ouvriers de l'ameublement furent plus élevés que ceux des autres corporations. Vous ne voudriez pas abandonner vos revendications et faire le jeu du patronat qui, lui, vous le savez, amasse des fortunes colossales, récupérées sur le fruit de votre travail.

Les salaires que vous avez demandés ne sont que le strict nécessaire et bientôt, avec l'augmentation des denrées de première nécessité, ces salaires ne se suffiront plus; déjà, malgré la vague de baisse préconisée par certains journaux à la solde de notre beau gouvernement, le charbon est payé dans des conditions fantastiques, le pain va suivre la même augmentation et l'impôt sur les salaires, dont vous serez dans l'obligation de payer la redevance à l'Etat, grèvera votre budget de telle façon que votre famille en souffrira.

Il ne vous reste qu'une seule ressource contre le bloc capitaliste, opposez la force syndicale, ralliez votre syndicat, serrez vos coudes, assistez aux réunions qui feront votre éducation; là il vous sera démontré qu'il est de votre devoir d'être organisés si vous ne voulez pas être pressurés comme vous l'étiez en 1914.

Allons, camarades, montrez que vous avez assez souffert et que vous voulez obtenir un peu plus de bien être.

Tous à la réunion du 5 juillet; il y va de l'intérêt de la corporation.

Pour l'ameublement :
LOBERT H., BONDUES D.

Aux employés et ouvriers municipaux du Nord

Camarades,

Nous venons faire appel à votre concours pour arriver à grouper dans une organisation puissante tout le personnel des Services municipaux du département du Nord.

Les difficultés sans cesse croissantes de l'existence sont un souci constant pour les modestes fonctionnaires que sont les employés et ouvriers des villes et communes, et il est indispensable que nous nous unissons étroitement pour la défense de nos intérêts moraux et matériels.

La situation difficile des villes et communes au point de vue budgétaire fait qu'en beaucoup d'endroits on essaie surtout de réaliser des économies sur les traitements et salaires du personne municipal, et ce n'est que par l'Union que nous arriverons à faire comprendre que nous avons le droit de vivre en travaillant.

Déjà, dans un certain nombre de villes département du Nord, des Syndicats se sont formés, qui se sont donné pour tâche de défendre les intérêts du Personnel des divers Services Municipaux.

C'est là un résultat, mais ce n'est pas suffisant. Il faut que ces Syndicats s'unissent au sein d'un groupement régional en vue de la coordination de efforts pour notre relèvement matériel et moral.

D'autre part, les ouvriers et employés municipaux des grandes villes ne peuvent se désintéresser de la situation de leurs collègues des petites villes et communes, et c'est pourquoi nous devons les amener tous dans un groupement régional du personnel des services publics.

Les villes de Lille, Roubaix et Tourcoing, ont des Syndicats qui groupent actuellement l'ensemble des services, ouvriers et employés.

Il est apparu qu'un organisme qui centraliserait l'action générale était indispensable et les Conseils syndicaux des Syndicats intéressés décidèrent le groupement de tout le personnel des services municipaux.

Pour mener à bien cette tâche, il fut décidé qu'un bureau provisoire serait désigné avec mission de faire le nécessaire en vue d'aboutir au plus tôt.

La Commission provisoire dudit groupement a jeté les bases suivantes pour cette tentative :

Le groupement régional devra être un Fédération pour les Syndicats existants et constituer un Syndicat pour nos camarades des communes où il serait impossible de former une organisation groupant au moins 20 membres (employés et ouvriers).

Ce groupement régional en tant que Syndicat sera adhérent à la Fédération Nationale du Personnel des Services Publics des départements, des villes et des communes. Toutefois les groupements locaux seront inscrits directement à la Fédération.

Sans prétendre se substituer aux Syndicats existent actuellement et à ceux qui seront créés ultérieurement, notre nouvelle organisation essaiera de coordonner les revendications d'ordre général, soit en intervenant directement près des Administrations, d'accord avec les Syndicats intéressés, soit en fournissant une documentation nombreuse aux Commissions syndicales.

La Commission provisoire a décidé de porter la cotisation mensuelle pour les isolés (c'est-à-dire ceux qui se trouvent dans une commune où il est impossible de grouper 20 employés ou ouvriers municipaux) à trois francs, et la cotisation par membre, dans une ville ou une section d'au moins 20 membres sera créée, à 0.15 centimes par mois.

Si, comme nous l'espérons, notre tentative vous intéresse, je vous prie de vouloir bien nous le faire savoir. Dès que nous grouperons un nombre suffisant d'adhésions, nous convoquerons un Congrès qui mettra définitivement au point ce nouvel organisme.

Pour la défense de nos intérêts matériels et moraux, l'Union est nécessaire, indispensable même, et persuadés que vous le comprendrez nous comptons recevoir par un prochain courrier, votre adhésion.

Adresser les adhésions et demandes de renseignements au secrétaire provisoire, le camarade A. Quennoy 79, rue Lebruyère, à Roubaix.

SYNDICAT DES TRANSPORTS

Les percepteurs sont invités à rentrer leur recette au bureau syndical le plus tôt possible.

Nous comptons sur les camarades pour finir les comptes de juin.

H. LOBERT.

SYNDICAT DE LA METALLURGIE DE LILLE ET ENVIRONS
Aux Electriciens

Par suite de votre dernier mouvement, le syndicat patronal a dénoncé la convention passée avec le syndicat ouvrier.

Profitant de cette dénonciation, certain membre du syndicat patronal demande aux autres patrons de retirer la prime de vie, chère que vous avez obtenue lors de votre dernier mouvement.

Allez-vous vous laisser enlever cette prime ?

Nous ne le pensons pas et, à cet effet, nous vous prions d'assister à la réunion de la section qui aura lieu le dimanche 4 juillet 1920, à 9 h. 30 du matin, salle du Tivoli-Cinéma, rue de Fives, 28.

Le Secrétaire : Th. DEVERNAY.

SYNDICAT DES EMPLOYES DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

Section de l'Industrie (groupe des employés de l'Usine de Fives) — Les délégués déjà en activité et les camarades conscients des services n'en ayant pas sont invités à passer au bureau syndical de samedi 3 juillet, à 6 h. du soir, pour action syndicale.

Le Secrétaire général : A. RAUX.

SECLIN

Deux poids, deux mesures

L'action patronale se poursuit sur tous les terrains pour briser le syndicalisme.

La semaine dernière, à Seclin, les maçons employés chez M. Fiévet, entrepreneur de maçonnerie, demandaient une augmentation de salaire, prévenant l'entrepreneur qu'ils auraient quitté le travail s'ils ne l'obtenaient pas.

Comme il y a pénurie de maçons, M. Fiévet leur a donné satisfaction. Il a, en même temps, favorisé quelques manœuvres privilégiés.

Par contre, d'autres manœuvres, qui font le même travail et même le terrassier, à l'occasion n'ont pas obtenu cet avantage.

Pourquoi deux poids et deux mesures ?

Toujours la division, la tactique patronale pour désunir les ouvriers et briser les organisations.

Camarades, rappelez-vous que lorsque vous avez été sans organisme syndical pour vous défendre, les patrons ont fait de vous ce qu'ils voulaient; ils vous ont brimés, renvoyés, payés à leur gré et la misère s'est installée durant des siècles aux foyers des travailleurs.

Par l'action syndicale, vous êtes arrivés à créer un peu plus de justice, à arracher un peu de mieux être pour vos familles.

Si vous voulez maintenir les résultats acquis et les améliorer, ne soyez pas dupes de l'œuvre de division des patrons.

Ayez le courage de refuser une augmentation si elle n'est pas égale pour tous vos camarades.

Au dessus de votre intérêt immédiat et illusoire, ayez toujours présent à l'esprit l'intérêt de la classe ouvrière organisée, par qui vous pouvez être quelque chose, sans qui vous n'êtes rien.

Camarades, venez tous au syndicat; vous y apprendrez à connaître votre force et à savoir vous en servir au besoin pour vous défendre.

LA COMMISSION.

:: Convocations ::

AUJOURD'HUI

SYNDICAT DES TAILLEURS ET COUTURIERES. — Section des régleurs, tailleurs en confection. — Vendredi 2 juillet, à 7 heures précises, salle de la « Ville de Bruxelles », réunion générale de la section.

Présence indispensable.

Le secrétaire, M. PORREYE.

SYNDICAT DU PERSONNEL MUNICIPAL. — Assemblée générale de toutes les sections, vendredi 2 juillet, à 6 heures 30 du soir, salle du Tivoli Lillois, rue de Fives, 28.

Ordre du jour : rapport des délégués au Congrès national.

Le secrétaire, E. DEVERNAY.

Section des ouvriers. — Tous les membres de ladite section sont invités à assister à l'assemblée générale qui aura lieu le vendredi 2 juillet, à 6 heures 30 du soir, salle du Tivoli-Lillois, rue de Fives.

Ordre du jour : Compte-rendu du Congrès de Paris.

Le secrétaire : G. VERHAEGHE.

Octroi. — Assemblée générale, vendredi 2 juillet, à 18 heures 30, rue de Fives, 28, au Tivoli.

Ordre du jour : compte rendu des délégués au Congrès de la Fédération Nationale des services publics, qui s'est tenu à Paris, des 7 au 12 juin.

Présence indispensable.

Le secrétaire, VAN ASSCHE.

SAMEDI

BATIMENT ET TRAVAUX

— **Section de Comines.** — Samedi 3 juillet, à 6 heures et demie du soir, au Faubourg, assemblée générale avec le concours assuré d'un membre du bureau.

SYNDICAT DE LA METALLURGIE DE LILLE ET ENVIRONS

Section du modelage. — Réunion de la section le samedi 3 juillet 1920, à 6 heures 30 du soir, petite salle de la Bourse du Travail, 186 bis.

Ordre du jour très important.

Le secrétaire : Th. DEVERNAY.

A ALLENNES-LES-MARAIS

REUNION MENSUELLE DE LA SECTION

Il est rappelé aux mineurs et similaires que la réunion mensuelle aura lieu samedi prochain 3 juillet, à 7 heures du soir, chez le camarade Goudin Louis. Je fais un pressant appel à tous les adhérents pour qu'ils se mettent en règle mensuellement, afin qu'il n'y ait pas de retardataires.

Camarades, unissons-nous et tous au Syndicat !

Le secrétaire : MENUE Louis.

DIMANCHE

SYNDICAT DES PLIEURS, EMBALLEURS

Dimanche 4 juillet, à 4 heures, rue du Bourdeau, 13, réunion générale extraordinaire : 1. Paiement des cotisations. — 2. Situation financière. — 3. Election pour le renouvellement de la Commission.

Les candidats devront faire parvenir leurs noms avant la réunion. Questions diverses.

Tous les camarades sont invités à cette grande réunion.

Le secrétaire : FAVIER.

A WAVRIN

DANS LE BATIMENT

Dimanche 4 juillet, salle Defives, dit « L'Empereur », à 6 heures du soir, réunion du Syndicat du bâtiment.

Ordre du jour : Renouvellement de la commission.

Le secrétaire : A. PORTOIS.

LUNDI

BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

— **Ameublement.** — Lundi 5 juillet, assemblée générale de tous les ouvriers, rue de la Clef, 32, à 6 heures. Présence indispensable pour tous. Ordre du jour très important : réponse des patrons, mesures à prendre.

TAILLEURS ET COUTURIERES

— Lundi 5 juillet, à 7 heures précises, salle de la « Ville de Bruxelles », assemblée générale de tous les membres, toutes sections réunies.

Ordre du jour très important. Présence indispensable.

Le secrétaire, M. PORREYE.

EMPLOYES

Section commerciale. — Les délégués du personnel syndiqué des Galeries Lilloises sont instamment invités à assister à une réunion spéciale qui se tiendra au siège, 186, rue de Paris

INSTITUT du Docteur BERTRAY

Maladies des Reins de la VESSIE, des VOIES URINAIRES et de la PEAU

Le Docteur BERTRAY, médecin-spécialiste de l'Université de Paris, répond gratuitement à toute lettre affranchie, relative aux maladies citées plus haut, en indiquant le traitement approprié.

Dans le but de vulgariser sa Méthode, son petit Traité explicatif est envoyé gratuitement, sous enveloppe fermée, contre un timbre de 25 centimes, prix de l'affranchissement. Cet ouvrage met les malades à même de se soigner chez eux